VENIR À L'UVSQ EN MOBILITÉ INDIVIDUELLE

Cette page est destinée aux étudiants étrangers hors Union Européenne (si ce n'est pas le cas merci d'accéder à la page consacrée aux inscriptions).

Vous aurez besoin de justifier de votre maîtrise du français.

Candidature : vous résidez en France

Vous souhaitez accéder en licence 1ère année ou aux études de santé: information importante : le PASS sera remplacé par la LAS One

2 parcours sont proposés (voir cette page), une demande d'admission préalable est obligatoire pour les étrangers titulaires d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires :

Téléchargez le **dossier vert** de Demande d'Admission Préalable sur le site du Ministère de l'Enseignement Supérieur à partir du **1er octobre 2025**, ainsi que la **notice explicative.**

Des modifications sont apportées dans la procédure d'examen des candidatures et du calendrier par rapport aux années précédentes.

Votre dossier de candidature est **examiné en même temps par les 3 universités** que vous avez demandées.
Vous avez la possibilité de:

- » choisir une seule formation et adresser un dossier à trois universités différentes
- » choisir trois formations différentes et adresser les trois dossiers à une seule université
- » choisir trois formations différentes et adresser chaque dossier à deux ou trois universités différentes

Nota bene: Pour l'UFR des Sciences, seules les licences de mathématiques, physique et MIASHS seront ouvertes en septembre 2026.

Les dossiers sont à retourner, accompagnés des pièces justificatives, **au plus tard le 15 décembre 2025**, (cachet de la Poste faisant foi).

Vous souhaitez vous inscrire en BUT (année 1):
Candidatez via le site Parcoursup entre janvier et mars.

Vous souhaitez vous inscrire en BUT (année 2 et année 3):

Remplissez un dossier de candidature sur le site de l'UVSQ grâce à l'application e-candidature

Vous souhaitez vous inscrire en licence professionnelle :
Téléchargez le dossier de candidature papier sur la fiche de formation de la licence professionnelle dans laquelle vous désirez vous inscrire.

Vous souhaitez vous inscrire en 2e ou 3e année de licence ou en 1ère ou 2ème année de Master :
Remplissez un dossier de candidature sur le site de l'UVSQ grâce à l'application e-candidature (ouverture courant mars).
Pour les Master Paris Saclay, la candidature s'effectue en ligne

Candidature : vous résidez à l'étranger

Vous souhaitez accéder en licence 1ère année, ou aux études de santé information importante : le PASS sera remplacé par la LAS One

Votre pays est un pays à procédure "Etudes en France" :
Veuillez contacter Campus France de votre pays **(disponible à partir du 1er octobre 2025)**

Votre pays n'est pas un pays à procédure "Etudes en France" :
Retirez ou téléchargez un dossier blanc de Demande d'Admission Préalable auprès du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France de votre pays.

Votre dossier de candidature est **examiné en même temps par les 3 universités** que vous avez demandées.

Vous souhaitez vous inscrire en BUT :

Votre pays est un pays à procédure "Etudes en France" :
Remplissez un dossier de candidature, sur le site internet Etudes en France, à partir du **1er octobre 2025.**

Votre pays n'est pas un pays à procédure "Etudes en France" :
Candidatez via le site Parcoursup entre janvier et mars.

Vous souhaitez vous inscrire en licence professionnelle :

Les étudiants étrangers ne résidant pas encore en France ne peuvent pas candidater à ce type de licence.

Vous souhaitez vous inscrire en 2e, 3e année de licence ou en 1ère, 2e année de Master :

- **Formation 100% UVSQ :**

Votre pays est un pays à procédure "Etudes en France" :
Remplissez un dossier de candidature, sur le site internet de votre espace Campus France, à partir du **1er octobre 2025.**

Votre pays n'est pas un pays à procédure "Etudes en France" :
Remplissez un dossier de candidature sur le site de l'UVSQ grâce à l'application e-candidature (ouverture courant mars).

» **Master Université Paris-Saclay :**

Etape 1 : Candidatez sur la plateforme de candidature de Paris-Saclay.
Etape 2 : Une fois que vous avez été admis :

Votre pays est un pays à procédure "Etudes en France" : constituez votre dossier de demande de visa sur Etudes en France en choisissant l'option "Je suis admis" et en téléchargeant votre avis d'admission à l'Université Paris-Saclay.

Votre pays n'est pas un pays à procédure "Etudes en France" : Faites votre demande de visa auprès des services consulaires les plus proches de votre domicile.

Inscription administrative

Si votre candidature est retenue, un courrier vous sera adressé pour vous en informer. Il contiendra les informations nécessaires à votre inscription administrative.

Afin de préparer au mieux votre arrivée ainsi que votre année universitaire, nous vous conseillons fortement :

» de vous renseigner sur les **différentes démarches administratives** à effectuer (visa, ouverture de compte bancaire, assurance maladie, transports...) : une application que vous trouverez sur le site de l'université Paris-Saclay vous propose une feuille de route. Vous pouvez également consulter les pages VisaFormalités, BoursesFinancements et Logement de notre site.

» de vous renseigner sur **l'université**, ses campus, ses services (bibliothèques, restaurants universitaires...), son fonctionnement (emplois du temps, calendriers...), les activités proposées... Vous pouvez participer aux cours de français donnés par le CEREL (payants). L'université Paris-Saclay propose un système de parrainage (accompagnement par un autre étudiant) auquel vous pouvez vous inscrire.

» de vous renseigner sur **l'Île-de-France** : coût de la vie, réseaux de transport, structures administratives, structures culturelles, structures sportives...